

OISE / POLITIQUE

Les candidats au second tour des élections municipales sont désormais connus

Les jeux sont faits, rien ne va plus. Les candidats concernés avaient jusqu'au mardi 2 juin pour déposer leur liste pour le second tour des élections municipales. Sauf retournement de situation de dernière minute, les électeurs seront appelés à voter le dimanche 28 juin, juste avant le coup d'envoi de vacances d'été qui n'auront jamais autant été méritées...

Dans les 18 communes de plus de 1000 habitants de l'Oise où est prévu un second tour, la plupart des candidats qualifiés le 15 mars dernier ont confirmé leurs candidatures. A de rares exceptions près comme à Clermont où, Derek Carvalho, qui a pourtant obtenu 18,37 % des suffrages exprimés au premier tour, a choisi de ne pas se représenter le 28 juin (lire ci-dessous).

Ce premier tour a largement tourné en faveur des maires sortants. Nombre d'électeurs ont sans doute estimé qu'on ne changeait pas de capitaine en pleine tempête... Jean-Claude Villemain (PS), le maire de Creil, a ainsi réalisé un meilleur score que celui que l'on lui prêtait (37,19 %). En ballottage favorable, il a malgré tout fusionné (un peu) sa liste avec celle de Thierry Brochot (Les

Verts) qui lui a obtenu 6,66 % le 15 mars dernier. A Creil, le second tour se jouera donc à trois entre Jean-Claude Villemain, Mickaël Sertain et Hicham Boulhamane (Lire par ailleurs).

A Nogent-sur-Oise, la situation n'aura guère évolué entre les deux tours. Jean-François Dardenne (44,28 % au premier tour), le maire sortant, devra battre Loïc Pen (24,83 %) et la conseillère départementale Gillian Roux (23,92 %) le 28 juin prochain s'il veut conserver sa mairie. Une formalité. Ou presque.

Pascale Loiseleur, le maire de Senlis, est dans le même cas que Jean-François Dardenne. Elle a réalisé 44,12 % le 15 mars. Et elle devra affronter en « finale » Véronique Pruvost-Bitar (25,67 %) et Pascale Mathiault (21,77 %). Ces deux dernières se sont vues à de nombreuses reprises depuis le premier tour. Mais sans parvenir à un accord. Ce qui arrange bien les affaires du maire sortant (lire par ailleurs).

A Crépy-en-Valois, en revanche, le maire sortant n'aura pas deux mais trois adversaires à se coltiner au second tour. Fort de ces 31,29 % du 15 mars, Bruno Fortier a cependant dû appré-

cier le maintien pour le second tour d'Arnaud Foubert (15,84 %), Michel Houllier (11,65 %) et Philippe Pinilo (11,19 %). Maintenant, le maire sortant a, semble-t-il, fait le plein de voix lors du premier tour. Et ses trois adversaires ont le droit de rêver en un retournement de situation. Même si, bien sûr, Bruno Fortier est bien parti pour conserver son fauteuil.

A NOYON, LES QUATRE CANDIDATS RESTENT EN LICE

A Noyon, les quatre candidats « qualifiés » se maintiennent. Patrick Deguise (33,12 %), le maire sortant, part favori face à Sandrine Dauchelle (25,36 %), Olivier Garde (23,72 %) et Nathalie Jorand (17,8 %). Mais tout demeure possible (lire page suivante).

A Clermont, le retrait surprise de Derek Carvalho laisse le champ libre à Lionel Ollivier (PS), le maire sortant, qui, désormais, n'a plus qu'un seul adversaire, Maïté Bïason. Le premier a obtenu 48,23 % des suffrages exprimés au premier tour alors que la seconde en obtenait 25,57 %.

De duels, il en sera également question à Verberie et au

Plessis-Belleville. Et dans les deux cas, le maire sortant risque fort d'être mis en difficulté. Mathématiquement, Michel Arnould (46,41 %), le maire de Verberie, part perdant face à Patrick Floury (28,30 %) et Philippe Deppe (25,29 %) qui ont fusionné leurs listes. Idem pour Dominique Smaguine (46,20 %), le maire du Plessis-Belleville, qui va devoir composer avec deux de ses anciens adjoints, Didier Sutter (32,94 %) et Hubert Massau (20,86 %) qui ont eux aussi fusionné leurs listes. Mais « mathématique » ne rime pas toujours avec « logique politique ».

La ville où le choix sera le plus vaste est celle de Mouy. Un accord a failli être trouvé entre Anne-Claire Delafontaine (PS), le maire sortant, et Philippe Mauger (PC), arrivé en tête au premier tour. Mais cela ne s'est pas fait. Le scrutin opposera donc les cinq candidats du premier tour qui ont terminé dans un mouchoir de poche le 15 mars : Philippe Mauger (25,69 %), Karim Lamaazi (22,46 %), Franck Deruem (20,82 %), Anne-Claire Delafontaine (18,97 %) et Laurent Hadzaman (12,06 %).

A Précy-sur-Oise, le maire sortant semble en position fa-

vorable. En obtenant 46,68 % des suffrages exprimés le 15 mars, Philippe Eloy a de quoi voir venir. Même si son opposante au conseil municipale, Françoise Testart (32,36 %) et Jérôme Pinsson (20,95 %) n'ont pas à rougir du résultat obtenu à la mi-mars.

Une triangulaire figure également au menu des élections à Balagny-sur-Thérain. Marie-Odile Guillou, le maire sortant, a sans doute été victime des décisions difficiles qu'elle a dû prendre durant son premier mandat. Son score (25,17 %) du 15 mars la place loin derrière Philippe Maréchal (45,62 %) et Isabelle Morelle (29,21 %) avec qui un rapprochement fut un temps envisagé...

UN NOMBRE IMPORTANT DE TRIANGULAIRES

A Béthisy-Saint-Pierre, c'est également une triangulaire qui attend les électeurs. Arrivé en tête au premier tour Jean-Marie Lavoisier (41,22%) partira favori face à Jean-Luc Bachelard (32,24 %) et Stéphanie Weinmann (26,53 %).

Dans le village voisin, l'issue semble plus incertaine même si le maire sortant, Alain Dricourt (39,52 %) possède une belle avance sur Sabine André

(31,10 %) et Myriam Lamzouli (29,37 %).

A Villers-sous-Saint-Leu, Jacques Pinsson (30,57 %), maire depuis 1986, a terminé troisième le 15 mars. Mais il garde confiance pour le second tour où il devra cependant remonter un retard non négligeable face à Guy Laforest (38,64 %) et Pascal Carasco (30,80 %).

A Sérifontaine comme à Sainte-Geneviève, triangulaire également entre, d'un côté, Patrick Thibaut (37,37 %), Pascal Auger (32,03 %) et Jean-Claude Carbonnier (30,60 %) et de l'autre, à Sainte-Geneviève, entre Daniel Vereecke (34,40 %), Gérard Chatin (33,52 %) et Jacqueline Vanbersel (32,08 %) qui ont terminé dans un mouchoir de poche (lire par ailleurs).

Enfin, à Avrechy, la fusion des listes conduites par Astride Lequen (28,70 %) et Anne-Marie Serradimigni (20,58 %) doit permettre à ce duo de battre celle qui est arrivée en tête le 15 mars : Peggy Biron (39,17 %). Jacky Denys (11,55 %) devra a priori se contenter d'un rôle d'arbitre.